



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture

Mission interministérielle de coordination

Politiques interministérielles ville, emploi et insertion

Courriel : pref-mic@allier.gouv.fr

Moulins, le 7 septembre 2017

Affaire suivie par Mme BARILLER


Téléphone : 04-70-48-33-90

CIRCULAIRE N° 49/2017

BORDEREAU D'ENVOI

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
du département de l'Allier**

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p>Objet : Liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement pour le département de l'Allier.</p> <p>Copie conforme de l'arrêté préfectoral n° 2 207/2017 du 7 septembre 2017 modifiant la composition de la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement pour le département de l'Allier.</p>	1	<p>Transmise pour information.</p> <p>Le Préfet, Pour le Préfet et par délégation, La Chargée de mission,</p>  <p>Brigitte ALLAVENA</p>

2, rue Michel de l'Hospital – CS 31649 – 03016 MOULINS Cedex

Téléphone : 04.70.48.30.00 - Télécopie : 04.70.20.57.72

Site Internet : <http://www.allier.gouv.fr> - Courriel : prefecture@allier.gouv.fr

L'accueil général de la Préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Mission interministérielle de coordination
Politiques interministérielles ville, emploi et insertion

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2 207 /2017

**modifiant la composition de la liste des personnes chargées
d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement
pour le département de l'Allier**

**Le Préfet de l'Allier,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code du Travail et notamment ses articles L. 1232-2 – L. 1232-8 – L. 1232-9 – L. 1232-12 – L. 1232-13 - L. 1233-11 – L. 1233-13 – R. 1232-2 – R. 1232-3 et D. 1232-4 à D. 1232-12 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2 734/2015 du 2 novembre 2015 fixant la composition de la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement pour le département de l'Allier ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 1 546/2016 du 17 mai 2016 modifiant la composition de la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement pour le département de l'Allier ;

Considérant les courriels des 2 août 2017 et 5 septembre 2017 de l'Unité Départementale de l'Allier de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les courriels émanant de M. Mickaël FILOMENA, de l'Union Territoriale de la C.F.D.T. Auvergne, les courriers adressés par l'Union Départementale des Syndicats C.G.T. de l'Allier, l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de l'Allier, et la Confédération Française de l'Encadrement - C.G.C., informant des modifications à apporter dans la liste des conseillers du salarié désignés pour le département de l'Allier ;

Sur proposition du responsable de l'Unité Départementale de l'Allier de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er - L'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 1 546/2016 du 17 mai 2016 modifiant la composition de la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement, dans les entreprises du département de l'Allier dépourvues d'institutions représentatives du personnel, est désormais modifié comme suit :

C.F.D.T.

Monsieur Antony AUXIETTE - 20 route Georges Sand - 03380 La Chapelaude
Téléphone : 06.81.70.75.66

Monsieur Gérard AYME - 4 rue du Bois Chotin - 03700 Brugheas
Téléphone : 06-70-85-07-96

Monsieur Jean-Philippe BEDOT - 65 rue Jean Zay - 03700 Bellerive-sur-Allier
Téléphone : 06.87.36.05.85

Monsieur Marcel CASTRO - 8 rue de la Mairie - 03380 Quinssaines
Téléphone de l'union départementale de l'Allier à Montluçon : 04.70.05.05.15

Madame Danièle DESBOIS - Union départementale CFDT de l'Allier -
67 Quai Rouget de Lisle - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.88.91.04.25

Madame Annick DUBOIS - Le Ris Desboulets - 03500 Châtel-de-Neuvre
Téléphone : 06.76.48.75.47

Monsieur Philippe DUVERGER - 1 rue des Primevères - Les Sablettes - bât. A - 03200 Vichy
Téléphone : 06.85.48.80.17

Monsieur Stéphane ESPARON - 2 rue des Ecoles - 03130 Le Pin
Téléphone : 06-84-27-21-44

Monsieur Christophe FAURE - 7 rue Château des Chaussins - 03200 Abrest
Téléphone : 06.60.49.15.36

Monsieur Gérard FAYARD - 2 impasse des Camélias - 03410 Saint-Victor
Téléphone : 04.70.03.85.12

Monsieur Grégory GAY - 17 rue des Bodins - 03190 Givarlais
Téléphone : 06.41.68.24.62
Mail : gregory.gay@orange.fr

Monsieur Gérard MATICHARD - 6 route de Neuilly-le-Réal - 03340 Bessay-sur-Allier
Téléphones : 04.70.43.06.28 ou 06.48.15.82.56

Monsieur Philippe METAYER - 44 rue de Marignan - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.19.69.59.84

Monsieur Richard PELERAS - 31 rue du Puy Pochin - 03170 Bézenet
Téléphone : 06.64.68.83.75
Mail : peleras@free.fr

Madame Anne-Marie SUAREZ - 2 route de Chareil - 03500 Montord
Téléphone : 06.64.11.99.75

Madame Martine VOISIN - 3 rue de Chanteloup - 63260 Bussières et Pruns
Téléphone : 06.75.65.30.14

C.F.T.C.

Madame Monique ARNAUD - 100 rue de Stalingrad - 03630 Désertines
Téléphone : 06.71.68.26.13

Monsieur Didier BOURRON - La Bisatte - 58240 Chantenay-Saint-Imbert
Téléphone : 06.16.84.07.74

Monsieur Philippe DESSOLLES - 8 rue Voltaire - 03200 Vichy
Téléphone : 06.80.59.28.55

Monsieur Eric JOURDAIN - 20 rue de la Tour Prisonnière - 03300 Cusset
Téléphone : 06.81.27.03.66

Monsieur Michel LEONARDON - La Croix - 03210 Autry-Issards
Téléphone : 06.63.16.49.02

Monsieur Sébastien LHOSTE - Route des Thevenets - 03260 Magnet
Téléphone : 06.60.26.05.35 - courriel : sebastien-lhoste@orange.fr

Monsieur Patrick MATHIOT - 63 Route d'Hauterive - 03200 Abrest
Téléphone : 06.86.54.77.99

Madame Denise ROY - 18 Clos Bel Horizon - 03400 Yzeure
Téléphone : 06.61.84.75.87

C.F.E.-C.G.C.

Madame Joslyne MICHAUX - 45 rue du Progrès - 03000 Moulins
Téléphone : 04.70.44.70.11

Monsieur Bernard ROULET - 2 La Boucharde - 03700 Brugheas
Téléphones : 04.70.32.61.46 ou 06.30.11.85.51

Monsieur Guy THERRY - 13 impasse Georges Bidault - 03000 Moulins
Téléphones : 04.70.46.25.61 ou 06.85.65.37.44

C.G.T.

Monsieur Gérard BARRAT - 62 route de Villebret - 03100 Montluçon
Téléphone Union locale de la C.G.T. de Montluçon : 04.70.28.40.66

Madame Florence BOUDRY - Le Marais - 03500 Bayet
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Michel CARRIAS - 89 rue de Givrette - 03410 Domérat
Téléphone Union locale de la C.G.T. de Montluçon : 04.70.28.40.66 ou 06.87.21.06.22

Monsieur Jean-François COFFINET - 1 rue Georges Rougeron - 03400 Yzeure
Téléphone : 04.70.44.11.70

Madame Fabienne COMITI - 5 route de Commentry - 03170 Chamblet
Téléphone union départementale des syndicats CGT de l'Allier : 04.70.28.07.78

Monsieur Jean DESCABANNES - 9 rue des Fauvettes - 03110 Espinasse-Vozelle
Téléphone : 06.87.24.77.28

Madame Valérie DUPLAIX - 24 rue d'Alembert - 03100 Montluçon
Téléphones : 04.70.05.27.11 ou 06.95.94.27.15

Monsieur Sylvain DURIX - 93 rue de Paris - 03000 Moulins
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Georges GOURBEYRE - 17 Tournemotte - 03000 Neuvy
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Madame Catherine FRISE - 14 Résidence des Buissons - 03600 Commentry
Téléphone : 06.70.14.21.35

Monsieur David-Michaël GUILLAUME - Les Alliers - 03360 Meaulne
Téléphone : 04-70-28-40-66

Monsieur Bernard LEBEL - 42 rue de la Grange Blonde - 03140 Chantelle
Téléphones : 04.70.56.63.16 ou 06.80.87.70.00

Monsieur Jean-Pierre MAITRE - 93 rue de Paris - 03000 Moulins
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04-70-44-11-70

Monsieur Alain PASSAT - 90 rue du Bois - 03600 Commentry
Téléphone : 06.81.34.85.94

Monsieur Denis PLANCHET - Fugeasse - 03380 La Chapelaude
Téléphone : 06.16.02.14.87

Madame Josette SIMONET - Chemin de Gironne - 03100 Lavault-Sainte-Anne
Téléphone : 04.70.09.97.99

Madame Geneviève WASKO - Logère - 03500 Châtel-de-Neuvre
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04-70-44-11-70

F.O.

Monsieur Daniel BEAUJOLIN - Chemin du Vercher - 03630 Désertines
Téléphone : 06.79.12.53.03

Monsieur Philippe BLANDIN - 2 rue Claude Dussour - 03400 Yzeure
Téléphone : 04.70.46.12.86

Madame Florence BOUTRY - Le Château - 03210 Chemilly
Téléphone : 06.16.89.45.62

Madame Catherine CHAGNON - 10 chemin de la Buse - 03410 Lignerolles
Téléphone : 06.07.98.27.93

Monsieur Dominique CHOMET - Palabost - 03300 Creuzier-le-Neuf
Téléphone : 06.82.89.83.02

Madame Jessica COLLIER - 22 rue Léo Lagrange - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.64.29.37.37

Madame Colette DELAUME - 9 impasse des Grandes Soulières - 03410 Prémilhat
Téléphone : 06.19.31.81.20

Madame Véronique DENYS - 15 route Vilsoul - Savigny - 03190 Verneix
Téléphone : 06.09.47.60.59

Monsieur Abel DOS SANTOS FREITAS - 13 rue André Gide - 03410 Saint-Victor
Téléphone : 06.13.99.20.08

Monsieur Lilian DULIER - 51/53 Allée des Ailes - Résidence Le Méditerranée - 03200 Vichy
Téléphone : 06.83.15.95.79

Madame Noëlle FAURE - 19 rue Fernand Lafaye - 03300 Cusset
Téléphone : 06.77.52.89.01

Monsieur Mickaël FILOMENA - 10 rue Auguste Rodin - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.51.06.48.39

Madame Nadine GASNIER - 15 rue Jean-Jacques Rousseau - 03630 Désertines
Téléphone : 06.51.23.64.72

Madame Stéphanie LATOUILLE - 32 rue Danton - 03000 Moulins
Téléphone : 06.20.26.10.92

Monsieur Pascal MASSIF - 32 Rue Raoul Dautry - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.61.58.97.31

Monsieur Christophe MORLAT - 5 Chemin de Champs Verseille - Chassignol- 03300 Cusset
Téléphone : 06.08.63.28.30

Monsieur Jean-Marie RETIF - 1 rue du Puits - 03170 Saint-Angel
Téléphone : 06.59.88.53.51

Madame Gaëlle SIPOS - 8 rue du Colombier - 03800 Gannat
Téléphone : 06.26.81.40.80

Monsieur Patrice TULOUP - 48 rue de Crépin - 03300 Creuzier-le-Vieux
Téléphone : 06.30.68.83.28

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)

Monsieur Patrick MANTIN - 93 rue de Paris - 03000 Moulins
Téléphone : 04-70-46-17-95

Union Nationale des Syndicats Autonomes (U.N.S.A.)

Monsieur Nicolas BILLON - 15 rue Appienne - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.12.99.53.81

Madame Ingrid CONVERS - 126 rue de Stalingrad - 03630 Désertines
Téléphone : 06.64.32.56.84

Monsieur Gérard GAYET - 21 rue du Clos de la Vermillière - 03340 La Ferté Hauterive
Téléphone : 06.19.09.82.92

Monsieur Jean PLACHOT - 26 rue André Messenger - 03000 Moulins
Téléphone : 06.20.13.58.84

Monsieur Claude RANDOING - 8 rue d'Eau - 03110 Saint-Pont
Téléphone : 06.30.49.70.60

Monsieur Matthieu VOLAT - 10 rue Lamartine - 03400 Yzeure
Téléphone : 06.16.57.80.95

Sud Santé Sociaux

Monsieur Tadrict AMAR - Les Mordelles - 03440 Saint-Hilaire
Téléphone Sud Santé Sociaux : 04.70.28.55.89

Confédération Nationale du Travail Intercorporatif 71

Monsieur Charles SORIVELLE - Louance - 58240 Azy-le-Vif
Téléphone C.N.T.I. 71 : 06.21.34.87.14

Union Syndicale Solidaires

Monsieur Alain MARTIN - 8 rue Place des Toiles - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.31.81.30.34

En qualité de candidat libre

Madame Monique BARDET - 6 rue Burnaud - 03260 Saint-Germain-des-Fossés
Téléphone : 04.70.58.01.31

Monsieur Jean-Pierre BECK - 14 rue du Pavé - 03100 Montluçon
Téléphones : 04.70.05.32.31 ou 06.79.66.23.47

Article 2 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral n° 1 546/2016 du 17 mai 2016 modifiant la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement pour le département de l'Allier.

Article 3 - Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2 734/2015 du 2 novembre 2015 fixant la composition de la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement pour le département de l'Allier demeurent inchangées.

Article 4 - Cet arrêté sera tenu à la disposition des salariés à la Préfecture de l'Allier, dans chaque section d'Inspection du Travail et dans chaque Mairie du département de l'Allier.

Article 5 - Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier et le responsable de l'Unité Départementale de l'Allier de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier, affiché dans chaque section d'Inspection du Travail et dans chaque Mairie du département de l'Allier et accessible sur le site internet des services de l'Etat dans l'Allier :

<http://www.allier.gouv.fr/licenciement-a514.html>

☞ Les services de l'Etat dans l'Allier

☞ Politiques publiques

☞ Entreprises, économie, emploi et finances publiques

☞ Emploi dans l'Allier

☞ Licenciement

☞ Consulter la liste des personnes susceptibles d'assister un salarié lors d'un licenciement

- Moulins, le **07 SEP. 2017**

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par intérim
Le Sous-Préfet de Montluçon


Eddie BOUTTERA